

 — COMMUNIQUÉ N°21/17 - MENETFP-CICG-JUILLET 2017 —

PROCLAMATION DES RESULTATS du BEPC SESSION 2017

Discours Madame le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Korhogo, le 4 juillet 2017

*Monsieur le Préfet de la Région du Poro, Préfet du Département de Korhogo;
Mesdames et Messieurs les membres du Corps préfectoral;
Monsieur le Directeur chargé des Relations extérieures à la Présidence ;
Monsieur le Représentant du Président du Conseil Régional ;
Monsieur le Représentant du Maire de Korhogo ;
Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint ;
Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs centraux et chefs
de services;
Monsieur le Directeur Régional de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle de Korhogo;
Monsieur le Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la
Formation Professionnelle ;
Monsieur le Proviseur du Lycée Houphouët Boigny ;
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et
Primaire;
Mesdames et messieurs les chefs d'Établissement et Directeurs d'École ;
Mesdames et Messieurs les promoteurs d'Établissement privés ;
Distingués Chefs traditionnels et vénérés guides religieux;
Mesdames et messieurs les partenaires sociaux: responsables syndicaux,
responsables d'associations des parents d'élèves;
Chers élèves;
Mesdames et messieurs les journalistes;
Honorables invités;
Mesdames et Messieurs,*

La saison dernière, comme à l'accoutumée, nous avons procédé à la proclamation des résultats du BEPC à Abidjan. Cette année, au moment où les paysans saluent l'arrivée des pluies bienfaisantes, pour les scolaires, après une année de dur labeur, c'est le temps des moissons. Et c'est ici, à Korhogo, ce mardi 04 juillet 2017, que nous proclamons les résultats du Brevet d'Etudes du Premier Cycle.

Ouvert le 07 juin dernier, l'examen du BEPC prend fin ce jour. En ma qualité de Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, il me revient de présenter à la nation la performance nationale en attendant que dès 14 heures, tous les centres de composition procèdent aux proclamations des leurs.

Toutefois, avant de m'atteler à cet exercice de fin d'évaluation, je voudrais rappeler que j'avais placé l'année scolaire 2016-2017 sous le signe de « La réussite pour tous dans un système éducatif de qualité ».

C'est dans ce même élan que la Direction des Examens et Concours (DECO) s'était fixé comme objectif d'organiser des « Examens modernes et inclusifs, gage de la réussite pour tous ».

Le constat est clair : nos examens scolaires à grand tirage sont désormais caractérisés par la poursuite de la numérisation de leur processus d'organisation. D'une organisation strictement administrative, l'on en est à présent à une organisation participative.

C'est dire à quel point le souci de mon département est de parvenir, par la qualité des enseignements et des évaluations, à des résultats dignes des efforts consentis par le Président de la République, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et son gouvernement qui font de l'émergence un sacerdoce.

Mesdames et messieurs,

L'examen du BEPC s'est bien déroulé. Aucun incident susceptible d'entacher la régularité de son organisation et la fiabilité de ses résultats n'a été noté.

Je veux ici adresser mes félicitations à tous les acteurs et les partenaires des examens dont particulièrement les Forces de l'Ordre ainsi que les agents de la santé pour leur engagement, leur volontarisme et leur sens de la responsabilité citoyenne qui ont été les clés du bon déroulement.

Cette année, dans 609 centres de composition ouverts sur le territoire national, le BEPC a enregistré un effectif de 355 273 candidats. Ainsi, après

avoir délibéré, le taux national d'admission s'élève à 60,08 % contre 59,11 % en 2016. C'est une différence infime certes mais c'est une hausse tout de même ; un progrès dont je dois dire qu'il ne discontinue plus depuis 2011 où il avait été de 17,09 %.

Bien sûr, au regard de la croissance exponentielle des candidatures au BEPC, avec 47 936 candidats de plus qu'en 2016, j'aurais souhaité un plus grand succès pour nos enfants.

Aux candidats ajournés, je rappelle qu'ils disposent de 72 heures à compter de la proclamation des résultats pour introduire leurs réclamations dans leur centre de composition respectif.

Par ailleurs, les résultats du jury spécial de réclamation seront proclamés le mardi 11 juillet 2017 à 9 heures dans les mêmes centres.

Mesdames et messieurs,

Pour continuer de bâtir une école de qualité, il serait opportun de revenir à l'essentiel de notre vocation : éduquer, former les femmes et les hommes de demain, gage de notre propre avenir et de celui de la nation.

Je voudrais saluer les efforts et le succès des admis.

Félicitations à vous, à vos enseignants, vos parents et à tous les acteurs et partenaires des Examens et Concours dont le travail vient d'être couronné de lauriers.

Je vous remercie.

